

eConstruction-

Étapes de la procédure de gestion des dossiers

Formation Utilisateurs
eConstruction



La procédure de gestion des dossiers sur eConstruction

- eConstruction est une plateforme cantonale qui permet de digitaliser la création, la gestion et la consultation de 3 types de dossiers :
 - Les demandes de renseignement
 - Les demandes de décision préalable
 - Les demandes d'autorisation de construire

La procédure de gestion des dossiers sur eConstruction

- Beaucoup d'acteurs sont concernés et entrent en jeu à différentes étapes des procédures.
- En cas de dépôt papier à la commune ou auprès de la CCC, pour des dossiers dont l'objet est situé sur une commune **implémentée**, les institutions concernées devront saisir le dossier sur la plateforme cantonale.
- En cas de dépôt papier à la commune ou auprès de la CCC, pour des dossiers dont l'objet est situé sur une commune **non implémentée**, les procédures restent inchangées.

Processus de gestion des dossiers sur eConstruction

